



**JOURNEE MONDIALE SANS SACHETS PLASTIQUES
(JMSSP)**

EDITION 2022

03 JUILLET 2022

MESSAGE DU GOUVERNEMENT

**Ivoiriennes, Ivoiriens, chers Compatriotes, chers
Amis de la Côte d'Ivoire ;**

La Côte d'Ivoire, à l'instar de toute la communauté internationale, célèbre tous les 03 juillet, la **Journée Mondiale sans Sachets Plastiques**.

Pour cette commémoration, chaque citoyenne et chaque citoyen, se doit d'accorder un regard attentif sur les nombreux dégâts que l'usage abusif des sachets plastiques cause à notre environnement et à notre santé.

Chers compatriotes, chers amis de la Côte d'Ivoire ;

Dans le monde, environ 500 milliards de sachets plastiques sont distribués chaque année.

Ces sachets plastiques sont utilisés en moyenne pendant environ 20 minutes et pour la plupart, immédiatement jetés dans la nature, qu'ils polluent pendant plus de 400 ans.

Chaque année, plus de 8 millions de tonnes de déchets plastiques finissent dans les océans, ravageant les espèces sauvages marines, les pêcheries et le tourisme. Près de 80% des déchets présents dans nos océans sont d'origine plastique.

Si nous maintenons le rythme effréné de production et de rejet des déchets plastiques que nous produisons, il y aura plus de plastique que de poissons à l'horizon 2050 et environ 99% des oiseaux marins auront ingéré du plastique.

En Côte d'Ivoire, ce sont plus de 200 000 tonnes de sachets plastiques qui sont produits chaque année par notre industrie et nous constatons qu'une quantité importante de ses sachets plastiques sont abandonnés çà et là dans la nature.

Ces déchets plastiques dégradent l'aspect de nos villes et compromettent le tourisme et le développement économique. Ils provoquent des inondations avec parfois des pertes en vies humaines.

Aussi, compromettent-ils la productivité agricole par la dégradation des sols. Ils menacent les écosystèmes animal et végétal tout en nuisant à la santé humaine.

Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, le coût des dommages sur les écosystèmes, le tourisme et la pêche, causés par les déchets plastiques jetés en milieu marin, est évalué au minimum à 13 milliards de dollars chaque année, soit environ 7 616 milliards F CFA.

Chers compatriotes, chers amis de la Côte d'Ivoire ;

Devant cette situation catastrophique, il est impérieux de réduire l'utilisation des sachets plastiques ou à contrôler leur utilisation afin de préserver la qualité de notre environnement et notre santé. Il nous faut explorer ensemble des alternatives durables en repensant notre utilisation du plastique.

La Côte d'Ivoire s'est résolument inscrite dans cette dynamique en interdisant la production, l'importation, la commercialisation, la détention et l'utilisation des sachets plastiques sur l'ensemble du territoire national par le décret 2013-327 du 22 mai 2013, entré en vigueur depuis le 08 novembre 2014.

Cette décision du Gouvernement a pour objectif de promouvoir un cadre de vie propre et sain, tout en protégeant les matrices environnementales contre la pollution plastique. Aussi vise-t-elle à offrir à notre pays, un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

L'enjeu pour notre pays dans cette dynamique est la quête quotidienne de propreté afin de disposer d'un environnement et d'un cadre vie sain pour le bien-être de nos populations.

Chers compatriotes, chers amis de la Côte d'Ivoire ;

La responsabilité de tous est engagée face à cette grande menace que sont les sachets plastiques.

A l'occasion de cette journée, je voudrais exhorter au nom du Gouvernement, toute la population à abandonner l'usage abusif des sachets plastiques. Une solution existe. Ce sont les sacs et contenants réutilisables dont la promotion doit être encouragée.

Le Gouvernement, en plus de la sensibilisation, mènera toutes les actions nécessaires en vue de lutter efficacement contre cette pollution plastique qui compromet la productivité de nos villes. Il renforcera en plus de la sensibilisation au changement de comportement, le système de contrôle et de répression.

Je voudrais à cette occasion, féliciter les industriels, les grandes surfaces de distribution, les commerçants et les citoyens qui se sont engagés dans la voie du

changement écologique en utilisant les solutions alternatives aux sachets plastiques dans leurs activités et leurs habitudes de consommation.

Cette journée constitue une opportunité pour chaque citoyenne et chaque citoyen d'adopter des gestes simples pour protéger notre environnement et préserver notre santé ainsi que la qualité de notre cadre de vie.

Ivoiriennes, Ivoiriens, chers amis de la Côte d'Ivoire ;

La propreté et la qualité du cadre de vie sont des déterminants essentiels de la santé et du bien-être des populations ainsi que de leur productivité.

C'est donc à juste titre que le Gouvernement, sous la conduite de Son Premier Ministre, Monsieur Patric ACHI et le leadership de son Excellence Alassane OUATTARA, Président de la République, ne ménagera aucun effort pour offrir à chaque habitant de ce pays un cadre de vie sain et agréable pour un essor économique soutenu.

N'oublions surtout pas qu'ensemble, dans un élan de solidarité, nous devons garder notre cadre de vie sain afin de parvenir à un Développement Durable.

C'est à ce prix que nous pourrons construire une société plus soucieuse de son cadre de vie, afin de faire de nos localités, des villes durables, attractives et productives.

Ensemble, combattons le fléau des sachets plastiques, car notre environnement mérite mieux, notre santé mérite mieux, nos enfants méritent mieux.

Vive la Côte d'Ivoire

Je vous remercie.